

FOIRE AUX QUESTIONS INSCRIPTIONS 2020-2021

Quand puis-je m'inscrire ?

Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :

Cours **Poneys** : Lundi 4 mai à partir de 10h

Cours **Juniors** : Mardi 5 mai à partir de 10h

Cours **Baby, Poulains, Loisirs** : Mercredi 6 mai à partir de 10h

Cours **Séniors et Compétitions** : Jeudi 7 mai à partir de 10h

Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :

Cours **Poneys** : Lundi 8 juin à partir de 10h

Cours **Juniors** : Mardi 9 juin à partir de 10h

Cours **Baby, Poulains, Loisirs** : Mercredi 10 juin à partir de 10h

Cours **Séniors et Compétitions** : Jeudi 11 juin à partir de 10h

Comment m'inscrire ?

Rendez-vous sur le site www.poneyland.com rubrique Espace Membre.

Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :

- Entrez votre identifiant et votre mot de passe reçus par mail.
Si ce n'est pas le cas vérifiez vos courriers indésirables puis contactez nous à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr le cas échéant.
- Vérifiez vos informations personnelles puis allez sur « acheter un forfait » pour choisir le jour et l'heure du cours souhaité.

Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :

- A partir du 1^{er} juin vous pourrez créer votre compte.
- Vous pourrez ensuite aller sur « acheter un forfait » pour choisir celui qui vous convient.

En cas de doute sur votre niveau n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous souhaitez intégrer un cours compétition, merci d'envoyer un mail à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr afin d'échanger avec une monitrice.

Comment régler ?

Une fois votre panier rempli vous aurez la possibilité de régler la totalité en carte bancaire directement en ligne ou seulement un acompte pour valider votre inscription.

L'acompte correspond au paiement du mois de septembre ainsi que la licence et la cotisation.

Le solde devra être réglé lors du premier cours de septembre, plusieurs possibilités d'encaissement vous sont proposées.

Quels sont les moyens de paiement acceptés ?

Grâce à la mise en place des inscriptions en ligne, il est désormais possible de payer en toute sécurité par carte bancaire.

Vous pouvez également choisir d'être prélevé en téléchargeant le mandat SEPA en allant sur l'onglet « téléchargements » de votre espace puis « mandat de prélèvement ».

Vous avez le choix entre des prélèvements mensuels de mars à juin ou trimestriels en octobre, janvier et mars. Dans les 2 cas vous pouvez être prélevé le 10 ou le 30 du mois.

Lors de l'envoi du mandat par mail à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr merci de nous préciser l'échéancier souhaité ainsi que la date.

Sans réponse de votre part le prélèvement sera fait mensuellement le 30.

Vous avez également la possibilité de régler en espèces ou chèques vacances et coupons sport.

En revanche suite à de trop nombreux impayés **le paiement par chèque n'est plus accepté.**

Nous n'avons pas de terminal de carte bancaire sur place.

Dans quelle reprise dois-je m'inscrire ?

Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :

Les monitrices ont travaillé sur les profils de chacun(e)s des cavalier(e)s et ont défini les niveaux qu'ils/elles pourront intégrer à la rentrée.

Les reprises correspondantes sont prédéfinies dans les fiches de chacun sur votre espace en ligne, vous n'aurez plus qu'à choisir le jour et l'heure qui vous conviennent.

Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :

- **J'ai moins de 6 ans :** je participe à une reprise de 45 minutes dont 15 minutes de préparation avec ma monitrice.

Baby Eveil	Cavalier(e)s entre 2 ans et demi et 4 ans accompagnés d'un adulte
Poulain 1 et 2	Cavalier(e)s entre 4 ans et 6 ans sans accompagnant

- **J'ai plus de 6 ans :** je participe à une reprise d'une heure.

Je mesure moins d'1m40 :

J'ai obtenu mon	Je m'inscris en
Poney de bronze, d'argent ou d'or ou je débute l'équitation	Poney 1
Galop 1	Poney 2
Galop 2	Poney 3/4

Je mesure plus d'1m40 :

J'ai obtenu mon	Je m'inscris en
Je débute l'équitation	Junior 1
Galop 1	Junior 2
Galop 2	Junior 3
Galop 3	Junior 4
Galop 4	Junior 5
Galop 5	Junior 5/6

J'ai plus de 18 ans :

J'ai obtenu mon	Je m'inscris en
Je débute l'équitation	Sénior 1
Galop 1	Sénior 2
Galop 2	Sénior 3
Galop 3	Sénior 4
Galop 4 ou 5	Sénior 5/6

Un point sera effectué par les monitrices fin septembre afin de vérifier que tou(te)s les cavalier(e)s sont bien dans le niveau qui leur correspond, des changements seront effectués si besoin.

Quel sera mon objectif de fin d'année ?

Cours	Objectif de fin d'année
Poulain 1	Poney de bronze
Poulain 2	Poney d'argent
Poney 1	Poney d'Or
Poney 1, Junior 1, Sénior 1	Galop 1
Poney 2, Junior 2, Sénior 2	Galop 2
Junior 3, Sénior 3	Galop 3
Junior 4, Sénior 4	Galop 4
Junior 5	Galop 5
Junior 6/7	Galop 6

Le passage du galop est obligatoire pour passer dans le niveau supérieur.

Il peut se passer en fin d'année ou pendant les stages lors des vacances scolaires.

Quelle est la différence entre une reprise * et ** ?

Les reprises * correspondent à la 1^{ère} année du niveau.

Les reprises ** permettent aux cavalier(e)s qui passent de shetland à double poney d'effectuer une transition plus en douceur, ainsi qu'à celles et ceux qui ont un niveau encore trop faible pour passer leur galop et intégrer le niveau supérieur mais trop élevé pour refaire un an en première année.

Cela permet d'avoir des reprises plus homogènes en terme de niveau et ainsi faciliter la progression.

Qu'est ce que le cours loisirs ?

Il s'agit d'un nouveau cours basé sur une pédagogie ludique permettant la découverte de plusieurs disciplines telles que le dressage, le pony-games, le horse-ball et bien d'autres. Plusieurs séances seront dédiées aux différentes activités.

Il est accessible aux cavalier(e)s titulaires du Galop 2 minimum et de plus de 14 ans.

Comment s'inscrire dans la reprise d'équitation adaptée ?

La reprise d'équitation adaptée est destinée aux cavalier(e)s en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires, nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions.

En quoi consiste le cours adulte occasionnel ?

Le cours adulte occasionnel se déroule un dimanche par mois, le planning est communiqué à la rentrée, il y a au total 10 séances par an, ce qui permet de garder un lien avec l'équitation sans obligation présentielle hebdomadaire.

Deux niveaux sont proposés, débutants ou avancés.

Pour vous inscrire dans ces reprises merci de nous contacter à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr

Qui sera ma monitrice ?

Pour l'instant les monitrices n'ont pas été affectées à leurs cours, des formations vont être faites durant l'été afin de travailler le programme pédagogique de l'année et d'uniformiser les techniques d'enseignement en fonction de l'âge et du niveau des cavalier(e)s.

Comment réserver son casier ?

Des petits et grands casiers sont disponibles en location à l'année, leur réservation s'effectuera à la rentrée.

Puis-je encore bénéficier des étalons ?

Les étalons ne sont désormais acceptés que pour les sorties en concours (hors engagement FFE), ils ne sont vendus qu'aux cavaliers de compétition.

Qu'est ce que le forfait annulation ?

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire un forfait annulation. Celui-ci est facultatif.

En dehors de ce forfait, aucune demande de remboursement des forfaits annuels, pour quelque raison que ce soit, n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser le forfait annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

La licence fédérale ainsi que la cotisation annuelles ne sont pas remboursables même avec le forfait annulation.

Les conditions générales de ventes sont à votre disposition sur le site www.poneyland.com rubrique « Inscriptions » et seront à lire et signer lors de votre inscription en ligne.

Où puis-je connaître les tarifs ?

Sur notre site www.poneyland.com rubrique « Activités et tarifs ».

Y a-t-il une réduction pour les familles nombreuses ?

A partir du 2^{ème} forfait dans la même famille, une réduction de 5% s'applique automatiquement sur le forfait le moins cher.

Comment passer les sélections pour les cours compétition ?

Pour les cavalier(e)s déjà inscrit(e)s au Poneyland :

- Si vous étiez déjà en cours compétition durant la saison 2019/2020 vous pouvez vous inscrire directement dans la même reprise depuis votre espace membre.
- Si vous n'étiez pas en cours compétition et que vous souhaitez intégrer une des équipes, envoyez un mail à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr afin qu'une monitrice prenne contact avec vous.

Pour les cavalier(e)s pas encore inscrit(e)s au Poneyland :

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos équipes de compétition envoyez un mail à l'adresse poneyland94@wanadoo.fr afin qu'une monitrice prenne contact avec vous.

Pour rappel les niveaux minima pour intégrer les équipes sont :

Equifun :	Galop 1
CCE, CSO, Pony Games, Dressage :	Galop 2

Afin de valider la licence fédérale compétition, il est obligatoire de fournir une attestation parentale pour les cavalier(e)s mineur(e)s ainsi qu'un certificat médical ou de remplir le questionnaire de santé.

Le certificat médical est valable 3 ans, si le dernier fourni date de 2019 ou 2020 vous n'aurez qu'à remplir le questionnaire en ligne.

Vous trouverez tous ces documents ainsi que la procédure sur votre espace FFE (www.ffe.com) en vous connectant à l'aide de votre numéro de licence ou celui de votre enfant ainsi que de votre mot de passe. Le Poneyland n'intervient pas dans ces démarches.

Sans cette licence, aucun engagement en concours ne pourra être réalisé.

Quelle tenue dois-je porter ?

Chaque cavalier(e) doit porter une bombe conforme à la norme NF EN 1384, un pantalon d'équitation, et bottes d'équitation ou boots et chaps.

Vous pourrez trouver ces équipements dans divers magasins tels que Décathlon, PADD, Kramer...

Quel matériel dois-je apporter ?

Chaque cavalier(e) doit avoir à chaque cours une cravache ainsi que son kit de pansage, composé d'une brosse souple, d'un bouchon, d'une étrille et d'un cure-pied.

Certaines enseignes proposent des sacs ou boîtes de pansage déjà complets.

Combien de temps avant le début du cours dois-je arriver ?

Les cavalier(e)s doivent arriver une demi-heure avant la séance, prendre connaissance du cheval ou du poney attribué via la feuille de monte située à l'entrée de l'écurie poneys et le préparer pour le cours.

Il faut également prévoir un quart d'heure après la reprise pour assurer les soins et s'occuper de sa monture.

Dois-je fournir un certificat médical ?

Seuls les cavalier(e)s de compétition doivent fournir un certificat médical ou remplir le questionnaire de santé ainsi qu'une attestation parentale pour les cavalier(e)s mineur(e)s afin de valider leur licence fédérale compétition.

Le certificat médical est valable 3 ans, si le dernier fourni date de 2019 ou 2020 vous n'aurez qu'à remplir le questionnaire en ligne.

Vous trouverez tous ces documents ainsi que la procédure sur votre espace FFE (www.ffe.com) en vous connectant à l'aide de votre numéro de licence ou celui de votre enfant ainsi que de votre mot de passe. Le Poneyland n'intervient pas dans ces démarches.

Les autres cavalier(e)s n'ont pas besoin de présenter de certificat médical.

Est ce que des gestes barrières seront mis en place à la rentrée ?

Nous préparons déjà la rentrée et la santé de tous est une priorité. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dès l'entrée du Poneyland ainsi que dans le land et les écuries.

Les cavalier(e)s vont être encore plus sensibilisés au nettoyage et l'entretien de tout le matériel mis à leur disposition pour la reprise.

Depuis le début de cette crise nous respectons les directives gouvernementales et continuerons de le faire, ainsi nous appliquerons toutes les consignes données afin de pouvoir rouvrir dans les meilleures conditions.

Nous espérons avoir répondu à toutes vos questions afin de faciliter votre inscription, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter



poneyland94@wanadoo.fr



06 37 57 21 14



Poneyland de Thiais



poneylanddethiais

Toute l'équipe du Poneyland de Thiais ainsi que la cavalerie ont déjà hâte de vous accueillir à la rentrée.

Passez un bel été et prenez soin de vous !